

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Bureau communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	11
PRESENTS	9
VOTANTS	9

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à dix-huit heures, les membres du Bureau communautaire légalement convoqués le 5 avril 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

CONVOCATION

Datée	du 05/04/24
Affichée	le 05/04/24

Monsieur Philippe VAN-HOORNE a été nommé secrétaire de séance.

OBJET

**Renouvellement de la
DSP : Avenant n° 1 au
marché d'assistance à
maîtrise d'ouvrage**

Étaient présents : Jean SELLIER

Philippe VAN-HOORNE
Michel LE GLAUNEC
Guy MARTEL
François BRIZARD
Nathalie LENÔTRE
Jean-Luc BEAUFILS
Virginie VIOLET
Véronique HELLEUX

Absents excusés : Serge DELAVALLÉE, François CARBONELL

Monsieur BRIZARD, Vice-Président délégué au cycle de l'eau, rappelle aux membres du Bureau que la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle est accompagnée par la société CAD'EN en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour la sortie des contrats de délégations de services publics d'assainissement et l'accompagnement dans le choix du futur mode de gestion et sa mise en œuvre.

Pour ce marché, la société CAD'EN est mandataire du groupement CAD'EN / STRATORIAL / HSDP AVOCATS.

Il s'est avéré en cours d'exécution du marché que certaines prestations initialement prévues d'être réalisées par STRATORIAL en tranche optionnelle 2 devaient finalement être intégralement réalisées par CAD'EN. Ces prestations sont les suivantes :

Rédaction du DCE (dossier de consultation des entreprises),

Analyse des offres,

Rédaction du rapport final d'analyse après négociations.

Afin d'acter ces modifications, le présent avenant prévoit ainsi de redéfinir cette répartition financière selon le tableau joint.

Le montant initial du marché s'élève à :

MONTANT HT	49 612,50 €
TVA au taux de 20 %	9 922,50 €
MONTANT TTC	59 535,00 €

La répartition du marché initial était la suivante :

Part CAD'EN	31 200,00 € HT
Part STRATORIAL	10 350,00 € HT
Part HSDP Avocats	8 062,50 € HT

Le nouveau tableau de répartition du marché est le suivant :

Part CAD'EN	36 150,00 € HT
Part STRATORIAL	5 400,00 € HT
Part HSDP Avocats	8 062,50 € HT

L'avenant est sans incidence financière.

- Vu la délibération n° 2022-09-22-164 du bureau communautaire en date du 22 septembre 2022 portant attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la sortie du contrat de délégation de services publics d'assainissement, l'accompagnement dans le choix du futur mode de gestion et sa mise en œuvre,

Le Bureau, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la sortie du contrat de délégation de services publics d'assainissement, l'accompagnement dans le choix du futur mode de gestion et sa mise en œuvre,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cet avenant,

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le **15 AVR. 2024**
Publié en ligne le
Certifié exécutoire **15 AVR. 2024**

Le Président,
Jean SELLIER

